



## APPEL D'OFFRES | COMMUNICATION ET DU MARKETING FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Candidature à soumettre avant le vendredi 10 mai 2024**

### Consultation visant à :

- ✚ La création d'une identité visuelle
- ✚ L'élaboration d'un site internet
- ✚ Le développement de la stratégie de communication et du plan marketing de l'itinéraire culturel "*Sur la piste du Caméléon*"

Dans le cadre du projet "*Sur la piste du Caméléon*",  
Soutenu par l'Agence française de développement et la coopération décentralisée des départements  
Isère et Kédougou

*Soutenu par*



## SOMMAIRE

SOU MIS PAR (l'identité du candidat)	1
PERSONNEL	1
EXPERIENCE	2
DOCUMENTATION ANNEXE DEMANDÉE	2
DÉCLARATIONS	2
FORMAT DE LA DEMANDE	3
DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	3

*Soutenu par*





## SOU MIS PAR (l'identité du candidat)

	Nom(s) de la ou des entités juridiques présentant cette candidature	Pays d'enregistrement
Personne lead		
Membre		
Etc.		

## PERSONNEL

Veillez fournir les informations suivantes sur le personnel spécialisé (voir Critères de sélection dans les Procédures d'appel d'offres).

Nom	Position	Spécialisation pertinente

Soutenu par



## EXPERIENCE

Veillez remplir le tableau ci-dessous pour résumer les principaux projets liés à ce contrat réalisés au cours des 3 dernières années par l'entité ou les entités juridiques présentant cette candidature. Le nombre de références à fournir ne doit pas dépasser 10 pour l'ensemble de la candidature.

N° de référence (10 max)	Titre du projet					
Nom de l'entité juridique	Pays	Valeur totale du contrat (EUR)	Proportion réalisée par l'entité juridique (%)	Nom du client	Dates (début et fin)	Nom des membres du consortium, le cas échéant
...	...	...	...	...	...	...
Description détaillée du projet						Type et portée des services fournis
...						...

## DOCUMENTATION ANNEXE DEMANDÉE

Dans le cadre de leur candidature, le candidat doit soumettre en annexe du présent formulaire de candidature technique :

- Une note conceptuelle succincte comprenant l'approche proposée, la méthodologie et le cadre organisationnel de l'équipe ;
- CV du personnel qui effectuera la mission ;
- 3 exemples de projets similaires antérieurs (aspects techniques, stratégiques et d'assistance) ;
- 1 livre / portfolio présentant les compétences visuelles / graphiques du candidat ;
- Un formulaire de candidature (Annexe 2) ;
- Une proposition financière (Annexe 3).

## DÉCLARATIONS

Dans le cadre de leur candidature, chaque entité juridique identifiée au point 1 de cette demande, y compris chaque membre du consortium, doit soumettre une Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de

Soutenu par



responsabilité environnementale et sociale signée (voir ci-dessous). La déclaration peut être signée, numérisée et envoyée par e-mail avec le formulaire de candidature. Les originaux doivent être envoyés à l'autorité contractante sur demande.

## FORMAT DE LA DEMANDE

La demande technique et ses annexes doivent être soumises au format PDF.

Les candidatures doivent être envoyées conjointement aux adresses suivantes :

[agathe.riallan@tetraktys-ong.org](mailto:agathe.riallan@tetraktys-ong.org) ; [tom.darbon@tetraktys-ong.org](mailto:tom.darbon@tetraktys-ong.org) ; [amekedougou@gmail.com](mailto:amekedougou@gmail.com) .

La mention de l'objet devra être « *Appel d'offres communication et marketing – Sur la Piste du Caméléon* ».

Soutenu par



## DECLARATION D'INTEGRITE, D'ELIGIBILITE ET DE RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Nom de référence de l'appel d'offres ou de la proposition \_\_\_\_\_ (le "Contrat")

À: \_\_\_\_\_ (l' "Autorité contractante")

Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement ("AFD") finance uniquement des projets de l'Autorité contractante soumis à ses propres conditions énoncées dans l'Accord de Financement qui bénéficie directement ou indirectement à l'Autorité contractante. Par conséquent, aucune relation juridique n'existe entre l'AFD et notre entreprise, notre coentreprise ou nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants. L'Autorité contractante conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de marchés et de l'exécution du contrat. L'Autorité contractante désigne l'acheteur, l'employeur, le client, le cas échéant, pour la passation de marchés de biens, de travaux, de installations, de services de consultation ou de services non consultatifs.

Par la présente, nous certifions que ni nous ni aucun autre membre de notre coentreprise ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants ne se trouvent dans l'une des situations suivantes :

2.1 Être en faillite, liquidation ou cessation d'activité, avoir ses activités administrées par les tribunaux, être placé en redressement ou être dans une situation analogue résultant d'une procédure similaire ;

2.2 Avoir été :

a) condamné, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant force de chose jugée dans le pays où le contrat est exécuté, pour fraude, corruption ou pour tout autre délit commis lors d'une procédure de passation de marchés ou d'exécution d'un contrat (en cas de condamnation, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'intégrité des informations à l'appui montrant que cette condamnation n'est pas pertinente dans le contexte de ce Contrat) ;

b) être soumis à une sanction administrative au cours des cinq dernières années par l'Union européenne ou par les autorités compétentes du pays où nous sommes constitués, pour fraude, corruption ou pour tout autre délit commis lors d'une procédure de passation de marchés ou d'exécution d'un contrat (en cas de sanction, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'intégrité des informations à l'appui montrant que cette sanction n'est pas pertinente dans le contexte de ce Contrat) ;

Soutenu par

c) être condamné, au cours des cinq dernières années par une décision de justice ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout autre délit commis lors de la procédure de passation de marchés ou d'exécution d'un contrat financé par l'AFD ;

2.3 Figurer sur une liste de sanctions financières des Nations unies, de l'Union européenne et/ou de la France aux fins de la lutte contre le financement du terrorisme ou la menace pour la paix et la sécurité internationales ;

2.4 Avoir fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une résiliation de contrat entièrement réglée à notre encontre pour des manquements significatifs ou persistants à nos obligations contractuelles lors de l'exécution du contrat, sauf si cette résiliation a été contestée et que le règlement du différend est en cours ou n'a pas confirmé un règlement complet à notre encontre ;

2.5 Ne pas avoir rempli nos obligations fiscales concernant le paiement des taxes conformément aux dispositions légales du pays où nous sommes constitués ou du pays de l'Autorité contractante ;

2.6 Être visé par une décision d'exclusion de la Banque mondiale et être répertorié sur le site <http://www.worldbank.org/debarr> (en cas d'exclusion, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'intégrité des informations à l'appui montrant que cette exclusion n'est pas pertinente dans le contexte de ce Contrat) ;

2.7 Avoir fabriqué de faux documents ou commis des déclarations mensongères dans la documentation demandée par l'Autorité contractante dans le cadre du processus de passation de marchés de ce Contrat.

Par la présente, nous certifions que ni nous, ni aucun des membres de notre coentreprise ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants ne se trouvent dans l'une des situations de conflit d'intérêts suivantes :

3.1 Être une filiale contrôlée par l'Autorité contractante ou un actionnaire contrôlant l'Autorité contractante, sauf si le conflit d'intérêts résultant a été porté à l'attention de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.2 Avoir une relation commerciale ou familiale avec un personnel de l'Autorité contractante impliqué dans le processus de passation de marchés ou la supervision du contrat résultant, sauf si le conflit d'intérêts résultant a été porté à l'attention de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3 Être contrôlé par ou contrôler un autre soumissionnaire ou consultant, ou être sous contrôle commun avec un autre soumissionnaire ou consultant, ou recevoir de ou accorder des subventions directement ou indirectement à un autre soumissionnaire ou consultant, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir des contacts directs ou indirects avec un autre soumissionnaire ou consultant qui nous permet d'avoir ou de donner accès aux informations contenues dans les applications, offres ou propositions respectives, les influencer ou influencer les décisions de l'Autorité contractante ;

Soutenu par

3.4 Être engagé dans une activité de services de consultation, qui, par sa nature, peut être en conflit avec les missions que nous effectuerions pour l'Autorité contractante ;

3.5 Dans le cas de l'achat de biens, de travaux ou d'installations :

a) Avoir préparé ou avoir été associé à un consultant qui a préparé des spécifications, des dessins, des calculs et d'autres documents à utiliser dans le processus de passation de marchés de ce Contrat ;

b) Avoir été recruté (ou proposé à recruter) nous-mêmes ou l'une de nos filiales, pour effectuer la supervision ou l'inspection pour ce contrat.

4. Si nous sommes une entité publique, et pour participer à un processus de passation de marché, nous certifions que nous avons une autonomie juridique et financière et que nous opérons conformément aux lois et réglementations commerciales.

5. Nous nous engageons à porter à l'attention de l'Autorité contractante, qui en informera l'AFD, tout changement de situation concernant les points 2 à 4 ci-dessus.

6. Dans le cadre du processus de passation de marché et de l'exécution du contrat correspondant :

6.1 Nous n'avons pas et nous n'engagerons pas dans tout comportement malhonnête (acte ou omission) délibérément destiné à tromper autrui, à dissimuler intentionnellement des éléments, à violer ou à annuler le consentement de quelqu'un, à les faire contourner les exigences légales ou réglementaires et/ou à violer leurs règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.2 Nous n'avons pas et nous n'engagerons pas dans tout comportement malhonnête (acte ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires ou à nos règles internes afin d'obtenir un profit illégitime ;

6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou donné et nous ne promettons pas, n'offrirons pas ou ne donnerons pas, directement ou indirectement à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'État de l'Autorité contractante, indépendamment du fait que cette personne ait été nommée ou élue, indépendamment de la nature permanente ou temporaire, rémunérée ou non rémunérée de la position et indépendamment du niveau hiérarchique occupé par la personne, (ii) toute autre personne exerçant une fonction publique, y compris pour une institution d'État ou une entreprise publique, ou fournissant un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public par les lois nationales du pays de l'Autorité contractante, un avantage indu de quelque nature que ce soit, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, pour que cet agent public agisse ou s'abstienne d'agir dans son cadre officiel ;

6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou donné et nous ne promettons pas, n'offrirons pas ou ne donnerons pas, directement ou indirectement, à toute personne occupant un poste de direction au sein d'une entité

*Soutenu par*



du secteur privé ou travaillant pour une telle entité, quel que soit le caractère de sa fonction, un avantage indu de quelque nature que ce soit, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin que cette personne effectue ou s'abstienne d'effectuer un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5 Nous n'avons pas et nous n'engagerons pas dans toute pratique susceptible d'influencer le processus d'attribution du contrat au détriment de l'Autorité contractante, et en particulier, dans toute pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence, notamment en limitant l'accès au marché ou l'exercice libre de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6 Ni nous ni aucun des membres de notre groupement conjoint ni aucun de nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants n'acquerrons ou ne fournirons aucun équipement ni n'opérerons dans des secteurs sous embargo des Nations unies, de l'Union européenne ou de la France.

6.7 Nous nous engageons à respecter et à garantir que tous nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants respectent les normes environnementales et du travail internationales, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du contrat, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les traités environnementaux internationaux. De plus, nous mettrons en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsque cela est spécifié dans le plan d'engagement environnemental et social (PEES) fourni par l'Autorité contractante.

7. Nous, ainsi que les membres de notre groupement conjoint et nos fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants, consultants ou sous-consultants, autorisons l'AFD à inspecter les comptes, les dossiers et autres documents relatifs au processus de passation de marché et à l'exécution du contrat, ainsi qu'à les faire auditer par les auditeurs désignés par l'AFD

Nom : \_\_\_\_\_ En capacité de : \_\_\_\_\_  
Dûment habilité à signer au nom et pour le compte de: [Indiquer le nom de l'entité ou de l'organisation]<sup>1</sup>:  
\_\_\_\_\_

Signature:

Date:

<sup>1</sup> En cas de groupement conjoint, veuillez insérer le nom du groupement conjoint. La personne qui signera la demande, l'offre ou la proposition au nom du candidat, de l'enchérisseur ou du consultant doit joindre une procuration de la part du candidat, de l'enchérisseur ou du consultant.

Soutenu par